

**COMPTE-RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Du 12 AVRIL 2024**

**Présents :**

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Jessica ANNE Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Christophe GONÇALVES, Philippe CARAUD

**Procurations :**

Patricia SAUMANDE donne procuration à Auguste PEREIRA  
Germain RAMIREZ donne procuration à Germain FLORES

**Absent excusés :**

Christophe ALAUZET, Sébastien ROUGET

**Absents :**

Jean François FONQUERGNE, Anna PAZ

**Secrétaire :**

Virginie ARSEGUEL

Madame la Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et l'ordre du jour.

**1. Affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget de la MSP**

Madame la Maire nous explique que le budget annexe de le MSP est assujetti à la TVA.

Elle expose le résultat de clôture déficitaire de 22 330,98€ en fonctionnement et de 142 062,90€ en investissement. Soit un total général de 164 393,88€.

Ces résultats déficitaires seront reportés respectivement en dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Le Conseil approuve à l'unanimité

**2. Affectation des résultats de l'exercice 2023 de la Commune**

Madame la Maire nous expose le résultat de clôture excédentaire de 485 810.81 euros en fonctionnement et un résultat excédentaire en investissement de 1 244 614.54 euros

Ce qui donne un résultat excédentaire total de 1 730 425.35 euros.

Elle propose de reporter l'excédent de fonctionnement en recette de fonctionnement et l'excédent d'investissement en recette d'investissement sur le budget 2024.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

**3. Vote du budget 2024 de la MSP**

Madame la Maire présente le budget global de la MSP en détaillant chaque poste en fonctionnement et en investissement.

En section investissement un montant 1 374 731.02 euros,

En section fonctionnement un montant de 37 000 euros.

d'où un total de 1 411 731.02 euros

Le Conseil approuve à l'unanimité

#### **4. Vote du budget 2024 de la Commune**

Madame la Maire nous présente le budget global de la Commune en détaillant chaque poste.

Dépenses d'investissement de 2 293 520 euros avec report de 88 000 euros d'où un total de 2 381 520 euros

Recettes d'investissement de 1 136 906 euros avec report d'excédent 1 244 614 euros d'où un total des recettes de 2 381 520 euros.

Dépenses de fonctionnement de 2 161 370 euros

Recettes de fonctionnement 1 675 560 euros avec report de l'excédent de 485 810 euros d'où total de 2 161 370 euros

Le Conseil approuve à l'unanimité

#### **5. Tirage au sort des jurés d'assises 2025**

Madame la Maire nous propose de tirer au sort 3 jurés d'assises sur la liste électorale qui doivent avoir plus de 23 ans.

- Numéro 92
- Numéro 545
- Numéro 857

#### **6. Modification du montant du loyer de la Salle de Garrabet pour l'association APP du Tarasconnais**

Madame la Maire nous rappelle que nous avons pris une délibération pour fixer le loyer de la salle communale (ex salle du billard) à 100 euros/mois.

L'association APP du Tarasconnais souhaite s'installer dans la salle mais, le loyer est trop élevé.

Le conseil décide de revoir le montant fixé afin de permettre à l'association de fonctionner en profitant de cette salle. Le loyer est proposé à 600 euros par an payable trimestriellement. Les frais de fonctionnement (électricité, eau) seront à la charge de l'association.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

#### **7. Adoption d'un service de prestation « communication photos-vidéos »**

À la suite de la réunion de la commission communication, Madame la Maire propose de retenir l'avis de la commission et d'accepter le devis de Hublot production d'un montant de 22 010 euros pour la réalisation des prestations de communication photos et vidéos.

Le Conseil approuve à l'unanimité

## 8. Questions diverses

Auguste PEREIRA nous informe de la modification de la collecte des déchets par le SMECTOM (le jeudi 2 remplacera le mercredi 1er mai, pas de changement pour les autres jours fériés).

Philippe CARAUD demande si les malfaçons sur les travaux de la fibre ont été résolues, à priori cela a été fait, il est recommandé de prioriser les réseaux enterrés. Une information sera divulguée à l'ensemble de la population.

Christophe Gonçalves rapporte que le club de Tennis signale qu'un projecteur qui ne fonctionne pas sur le terrain extérieur et nous sollicite une nouvelle fois pour le sol de la salle polyvalente. Madame la Maire explique que nous sommes dans l'attente de plusieurs devis.

Albertina GUIU rappelle que deux appartements sont disponibles sur la Commune : un logement à Garrabet avec une chambre, à Mercus un rez-de-chaussée avec 2 chambres.

Germain FLORES soulève des problèmes de containers à poubelle au niveau de la salle polyvalente, de toilettes retrouvées très sales et un tas de terre laissé devant la porte.

Madame la Maire lève la séance à 22H30